



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Remplacement des enseignants

Question au Gouvernement n° 567

### Texte de la question

#### REPLACEMENT DES ENSEIGNANTS

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Naïma Moutchou.

**Mme Naïma Moutchou** . Madame la ministre de l'éducation nationale, je souhaite vous alerter à nouveau sur un dysfonctionnement lourd de conséquences : le non-remplacement d'enseignants absents dans les écoles. Je parle en mon nom ; beaucoup trop d'établissements de ma circonscription du Val-d'Oise, à Ermont, à Eaubonne, à Saint-Leu-la-Forêt ou encore à Saint-Prix, illustrent ce problème. Je parle aussi au nom de mon groupe Horizons & indépendants, dont tous les députés reçoivent les mêmes alertes semaine après semaine. En vérité, c'est le cas de nombreux collègues de toutes sensibilités politiques car cette situation concerne tous les territoires. Les signalements sont constants : des heures de cours perdues, des semaines sans enseignement, des enfants dont le niveau dégringole, des familles inquiètes et des enseignants épuisés.

J'ai grandi dans l'école publique, qui m'a beaucoup donné. L'école, ce sont des fondations pour bâtir son avenir, c'est ce que la République a de plus précieux à offrir à chaque enfant : un savoir, un cadre, une chance. S'il ne devait y avoir qu'une priorité, ce serait celle-ci. Désormais, je ne reconnais plus cette école.

Pourtant, chacun fait ce qu'il peut. Les chefs d'établissement s'organisent, les élus, les maires et les enseignants redoublent d'efforts, les directeurs académiques composent, les rectorats font avec des moyens contraints.

C'est loin d'être la première fois que j'interpelle votre ministère à ce sujet. J'ai déjà posé cette question ici, publiquement, à plusieurs reprises. (*M. Fabrice Brun s'exclame.*) Si je reviens devant vous aujourd'hui, c'est parce que, malgré les constats partagés et les intentions affichées, rien ne s'est amélioré sur le terrain. Cette réalité ne peut plus être traitée comme un dysfonctionnement ponctuel : ce que nous vivons est une crise structurelle, profondément ancrée, qui s'explique notamment par la manière dont l'éducation nationale gère ses ressources humaines. Que comptez-vous faire concrètement et sans délai pour garantir ce qui devrait être une évidence, à savoir qu'il y aura un professeur devant chaque classe ? (Applaudissements sur les bancs du groupe HOR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR.)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche** . Vous avez raison, la question du remplacement est essentielle. Garantir que tous les enseignements puissent être délivrés aux élèves est un enjeu absolument prioritaire. Je m'attache à traduire cette priorité en actes. Grâce à vous, nous avons pu stabiliser le nombre de professeurs pour la prochaine rentrée, malgré la baisse démographique.

**Mme Anne-Laure Blin** . On ferme des classes !

**Mme Élisabeth Borne**, *ministre d'État* . Vous avez raison de souligner que certains territoires comme l'académie de Versailles ou celle de Créteil souffrent d'un problème d'attractivité.

**Mme Anne-Laure Blin** . Pas tous !

**Mme Élisabeth Borne**, *ministre d'État* . Pour faire face à cette difficulté, nous agissons en deux temps. Tout d'abord, j'ai fait le choix, pour la prochaine rentrée, d'affecter davantage de postes maintenus grâce à vous aux brigades de remplacement, qui s'en trouveront renforcées ; dans le Val-d'Oise, elles seront augmentées de cinquante professeurs.

Ensuite, il nous faut aussi agir structurellement. C'est tout le sens de la réforme que le premier ministre et moi-même avons présentée vendredi dernier et qui consiste à revoir le mode de recrutement des professeurs ainsi que leur formation initiale. Pour illustrer les difficultés actuelles, sachez que lorsque le recrutement des professeurs des écoles est passé au niveau master 2, le nombre de candidats au concours a diminué de 45 %. (*Mme Anne-Laure Blin s'exclame.*) Grâce à la réforme, nous recruterons dès la fin de la licence et créerons un parcours de formation de deux ans au sein d'un master professionnalisé. Je suis convaincue que cela permettra d'attirer des professeurs, de redonner l'envie aux jeunes étudiants d'enseigner et de résoudre le problème que vous évoquez.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Naïma Moutchou](#)

**Circonscription** : Val-d'Oise (4<sup>e</sup> circonscription) - Horizons & Indépendants

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 567

**Rubrique** : Enseignement

**Ministère interrogé** : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 avril 2025